

Le plan régional en faveur de l'industrie du futur

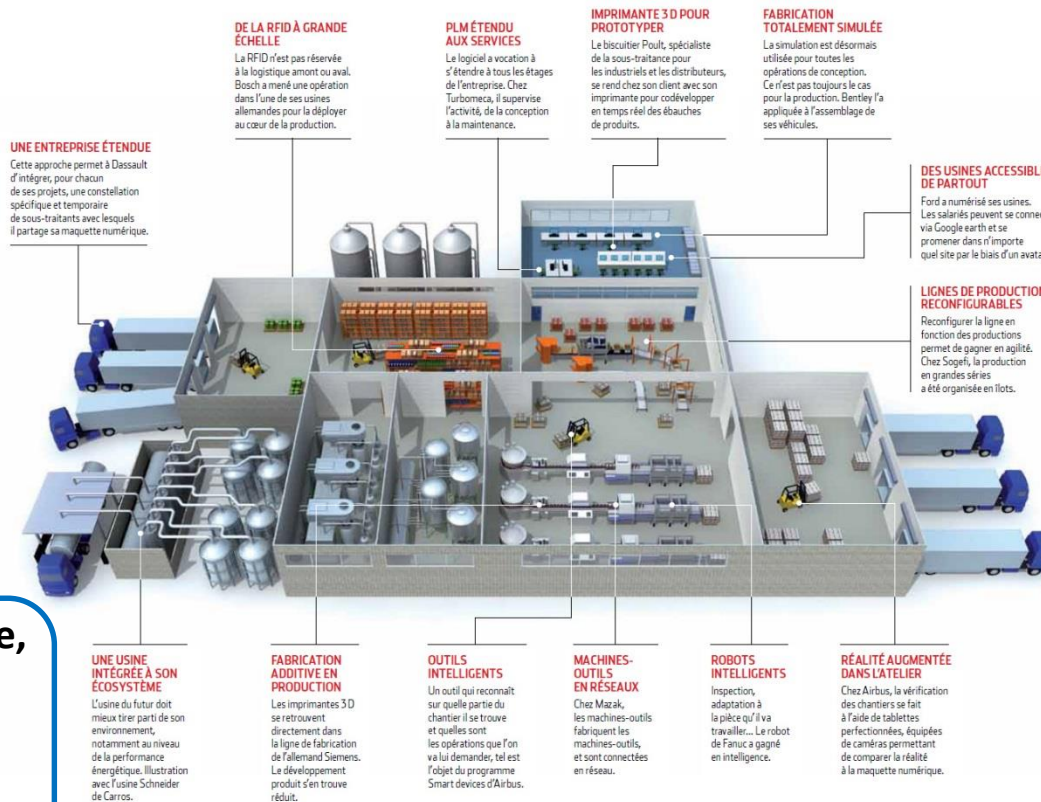
14 septembre 2017

A quoi ressemblera une industrie, demain?

Au cœur du concept : l'Humain

Cloud, Internet industriel des objets,... les briques d'une usine plus connectée.

Gestion de l'énergie, minimisation des rejets... les briques d'une usine plus propre.



Impression 3D, robotique, simulation... les briques d'une usine plus flexible.

Coopération homme-robot, autodiagnostic, ... les briques d'une usine plus intelligente.

Le plan régional en faveur de l'industrie du futur de la Région Grand Est

En collaboration avec l'ensemble des partenaires de l'écosystème Grand Est et l'Alliance pour l'Industrie du futur, **l'objectif du plan est de soutenir et accompagner les entreprises industrielles, artisanales et agricoles porteuses d'un projet de développement** en lien avec les thématiques industrie du futur.

Objectif :

- **Faire prendre de l'avance aux entreprises** en les faisant progresser sur leur chaîne de valeur
- **Favoriser l'accès aux marchés internationaux** via l'augmentation de la performance et de la compétitivité
- **Créer un écosystème favorable, organisé et coordonné**, pour l'accueil des entreprises du futur et/ou des développeurs de technologies.

Un plan d'action à large spectre, collaboratif et sur mesure



Réalisation de diagnostics de la performance industrielle

Accompagnement sur mesure des entreprises



Constitution d'une communauté des leaders

Création d'un business act en coordination avec les partenaires économique



Le diagnostic régional « Industrie du futur »



- ❖ Un **diagnostic complet** réalisé par un consortium d'expert (OPEO en lien avec CEPHEID, AMVALOR ...) retenu après appel d'offre
- ❖ Un financement **pris en charge à 100 % par la Région** (base : règle de minimis)
- ❖ **4 axes d'évaluation** : performance de l'outil de production (analyse de l'organisation industrielle, cartographie des flux, identification des gaspillages ..), utilisation des nouvelles technologies (big data, fabrication additive, robotique, nouveaux matériaux ..), excellence environnementale (gestion des ressources, éco-conception, recyclage ..), valorisation de l'homme (formations, conduite du changement, management de terrain ..)
- ❖ **2,5 jours de présence en entreprise**
- ❖ Une proposition de **plan d'actions pragmatique et adapté** à la maturité de l'entreprise, **permettant de dégager rapidement des résultats**

L'accompagnement sur mesure



Objectif : **proposer un accompagnement personnalisé et adapté** aux besoins spécifiques des entreprises qui ont, notamment, fait l'objet d'un diagnostic régional :

- proposition de **plan d'actions concrets, techniques et/ou humains** : robotisation, digitalisation, formations, accompagnement au changement ...
- **mise en relation avec les institutionnels économiques ou offreurs** de solution les mieux à même de répondre à leurs besoins : assistance technique et ou organisationnelle, solutions technologiques ...
- **organisation d'actions ciblées** en lien avec l'écosystème : rencontres autour d'ateliers, échanges, visites ...
- proposition de **solutions de financement** : en lien avec le projet de développement, financements de la Région ou autres organismes ...
- Accompagnement et **promotion sur les marchés internationaux** : participation à des salons comme la Foire de Hanovre ...

Les communautés des leaders



- ❖ Création de 3 communautés des leaders sur le territoire Grand Est

Les communautés sont constituées **d'entreprises déjà engagées** dans la démarche « usine du futur » au travers notamment de la mise en place d'outils numériques, de robots collaboratifs, de nouveaux process de production repensant la place de l'homme au sein de l'entreprise, de la révision d'un business model axé sur l'usage et la personnalisation du produit, etc . Certaines de ces entreprises sont déjà labellisées « **vitrines** » industries du futur par l'AIF.

La communauté doit contribuer à faciliter **la mise en relation** et **l'échange de bonnes pratiques** entre leaders, et permettre la mise en place d'un **mentorat entre leaders et entreprises** désireuses de devenir industries du futur. Des rencontres sont régulièrement organisées et se déroulent sur site avec une présentation de sa démarche par l'entreprise invitante suivie d'une visite d'usine.



Le business act

- ❖ La mise en place d'un business act vise à **organiser et coordonner** les actions de l'écosystème « industrie du futur » afin de gagner en **cohérence et en lisibilité** pour les entreprises.
- ❖ Un outil majeur : la mise en place d'un **portail internet** qui délivrera l'information souhaitée par les entreprises en les orientant, selon leur maturité et leurs besoins, sur les partenaires susceptibles de leur proposer des solutions (partenaires institutionnels, organismes de recherche, CCIs, Agence de l'Innovation ...).

Le portail permettra également la mise en relation directe avec des offreurs de solution référencés.

Le plan régional « Industrie du Futur »

extrait de verbatim de PME diagnostiquées

« Bonne photographie de la situation actuelle en peu de temps »

« Beaucoup de matière sortie en peu de temps »

« Un vrai regard neuf »

« ça donne de l'oxygène en cette période difficile, et ça montre qu'il existe des solutions »

« On apprécie l'exercice car ça nous force à faire attention aux détails »

- « Super, constructif, on va gagner de l'argent »

« Très agréablement surpris par les sources de progression identifiées »

« Ce diagnostic nous conforte dans les plans d'actions déjà lancés »

« C'est grâce à vous qu'on se pose pour réfléchir »

Merci de votre attention

Contacts :

Metz03 87 61 65 30 pascal.deparis@grandest.fr

Territoire Grand Est03 88 15 66 72 carole.haury@grandest.fr